

# Ecole des Cadets

Institut Provincial des Agents des Services  
de Sécurité et d'Urgence



Institut Provincial de Formation des Agents  
des Services de Sécurité et d'Urgence

**École des Cadets**

**Maison Provinciale de la Formation**

Rue Cockerill, 101

4100 SERAING

Tel : 04 279 34 80

[ecocadet@provincedeliege.be](mailto:ecocadet@provincedeliege.be)

[www.provincedeliege.be/ecoledescadets](http://www.provincedeliege.be/ecoledescadets)

L'École des Cadets de la Province de Liège s'adresse aux jeunes aspirant au métier de sapeur-pompier. Elle propose une formation préparant à la profession, basée sur l'éducation au civisme et à la citoyenneté.



**SME - COURAGE - DISCIPLINE - VOLONTÉ - SOLIDARITÉ - ALTRUISME - COURAGE**



## la formation

La formation s'organise sur un cycle de 2 ans en collaboration avec L'Ecole du Feu, l'Ecole Provinciale d'Aide Médicale Urgente et l'Ecole de Police. Les cours se donnent principalement le samedi et pendant les congés scolaires.

Une section de 12 cadets est ouverte par zone de secours (6 zones en Province de Liège).

### Les 6 zones de secours

Hesbaye, Liège, Hesbaye-Meuse-Condroz, Vesdre-Hoëgne-Plateau, Warche-Ambève-Lienne, HilfeLeistungsZone

## conditions d'admission

- Avoir 16 ou 17 ans dans l'année calendrier en cours.
- Avoir réussi les tests d'admission de l'Ecole des Cadets.
- Avoir rendu son dossier d'inscription complet à l'école.

## les débouchés

La réussite du brevet cadet permet d'obtenir :

- Le certificat d'aptitude fédéral sapeur-pompier indispensable pour postuler dans les zones de secours.
- La première partie du brevet sapeur-pompier (60% du brevet).
- Le brevet de réanimation européen.
- Le brevet de secouriste industriel.